

Présentation

VELAPHONE CONFORT est une sous couche acoustique mince permettant l'isolation phonique aux bruits d'impact (bruit de pas, chutes d'objet...) sous chape flottante, sols scellés ou parquet flottant.

VELAPHONE CONFORT est constitué d'un voile de verre revêtu sous un support bitumé.

Avantages

VELAPHONE CONFORT permet de se conformer à la NRA 2000 (Nouvelle Réglementation Acoustique)

- Longue expérience, des millions de m² de référence
- Stabilité des performances acoustiques dans le temps
- Classement SC1 permettant une mise en œuvre quel que soit le type de pose.
- Compatible plancher chauffant
- Découpe et mise en œuvre facile
- Languette de recouvrement intégrée, pour éviter le passage de laitance et permettre le recouvrement sans surépaisseur
- Les produits se déroulent dans le sens de pose.
- Grande gamme de bandes périphériques

Conditionnement

Dimension du rouleau : 20 x 1,07 m

Poids du rouleau : 13,5 kg (20 m² utiles)

Stockage : 25 rouleaux par palette (500 m²) debouts sur palette houscée

Stocker à l'abri des intempéries.

Ne craint pas le gel.

Mise en œuvre facilitée à température > 10°C.

EAN 13 : 3434550005449

Mise en œuvre

1) Sous chape ou revêtement de sols scellé :

La mise en œuvre se fait sur un support sain, sec, propre, dénué de toute aspérité ou rugosité.

Elle est effectuée conformément à la norme NF P 61-203 (partie commune aux DTU 26.2 et 52.1).

En présence de canalisations ou gaines diverses, un ravoirage sera impérativement réalisé.

Pose de VELAPHONE CONFORT en indépendance directement sur le support, lés posés jointifs (bord à bord) avec leur languette de recouvrement rabattue.

Les recouvrements sont fermés ensuite éventuellement complétés par une bande adhésive de 5 cm de largeur minimum.

Prévoir une protection provisoire sur les zones de passage, tant que l'ouvrage rapporté n'est pas réalisé.

En périphérie et autour des éléments traversant (tubes, gaines, etc.) il sera réalisé une désolidarisation, soit en relevant verticalement la sous couche acoustique, soit par mise en oeuvre d'une bande résiliente.

Dans le cas d'un plancher chauffant, cette bande résiliente sera d'une épaisseur au moins égale à 5 mm.

2) Sous parquet flottant :

Sous parquet (ou revêtement stratifié) flottant, il n'est pas nécessaire de mettre en œuvre de matériau de désolidarisation périphérique, bande de mousse ou sous couche relevée en périphérie, toutefois, il convient lors de la réalisation du revêtement, de réserver un jeu de dilatation en périphérie du parquet ainsi qu'entre la plinthe et le parquet.

Performances

Sous chape ou lit de mortier :

- Réduction de bruit ΔL_w : 19 dB(*)
- PV d'essai : CTBA 00/PC/PHY/1034/614
- Classement : SC1 a2A
- R_w : 59 (-3 ; -8)
- Certifié CSTBat

(*) VELAPHONE CONFORT obtient un ΔL_w de 20 dB sous isolant TMS de 47 mm (PV CTBA 05/CTBA-IBC/PHY/3173-B et son classement devient SC1 b2 A Ch.

Sous parquet :

- Réduction de bruit ΔL_w : 20 dB
- PV d'essai : CTBA 99/PC/PHY/999/602.595
- Résistance thermique : 0,075 m².K/W

Réglementation

Norme NF P 61-203
DTU 26.2
DTU 52.1
NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique) 2000

Agréments

VELAPHONE CONFORT bénéficie de la certification CSTBat et à ce titre, est inscrit sur la liste CERQUAL, de l'association QUALITEL

Produits associés :

- Large gamme de bandes de relevés périphériques